

TERACYL 20%

OXYTÉTRACYCLINE



COMPOSITION

Oxytétracycline (chlorhydrate).....20 g
Excipient q.s.p. 100 g

INDICATIONS

Infections à germes sensibles à l'oxytétracycline et en particulier :

- Chez les volailles : omphalites, staphylococcies, colibacilloses
- Chez les veaux, agneaux, et porcs : affections respiratoires, entérites infectieuses
- Chez les lapins : pasteurelloses.

POSOLOGIE

Administration par voie orale après dissolution dans l'eau de boisson.

La posologie de base est de 20 mg d'oxytétracycline chlorhydrate/kg de P.V/jour, correspondant à 1 g de TERACYL 20% par 10 kg de P.V, soit à titre indicatif :

Espèces animales	Posologies
Volailles	1 g/ L d'eau/jour
Veaux, Agneaux, Lapins, et Porcs	1g/ 10 kg de P.V/jour

Ajuster la posologie en fonction de la consommation d'eau des animaux à traiter.

Durée du traitement : 3 jours consécutifs.

DÉLAI D'ATTENTE

- Agneaux, porcs, volailles et veaux (viande) : 10 jours
- Lapins (viande) : 7 jours
- Œufs : nul

CONDITIONNEMENT

- Sachet 100 g.